

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les Mairies de Limoges, Boussac-Bourg, Ayen, Malemort-sur-Corrèze, Saint-Junien, La Souterraine, Saint-Priest-sous-Aixe, l'EPLEFPA de Brive-Voutezac et l'IFCE Haras National de Pompadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



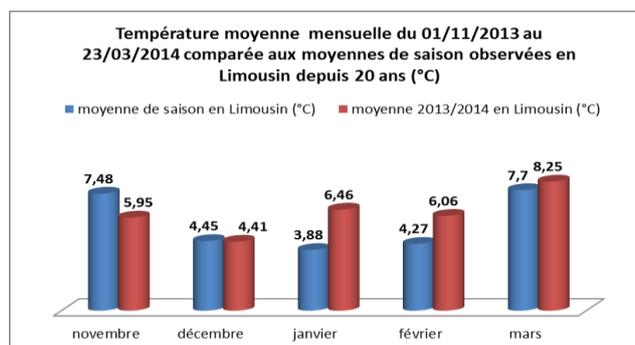
Sommaire

| | |
|-------------------------------------------------------------------|------|
| METEO | P.1 |
| RESEAU D'OBSERVATION | P.2 |
| FEUILLUS-CONIFERES | P.3 |
| TIGRE DU PLATANE | P.3 |
| PROCESSIONNAIRE DU PIN | P.5 |
| PELLIN TACHETE SUR PLATANE | P.6 |
| ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE. | P.7 |
| HANNETON COMMUN | P.7 |
| PUCERONS | P.8 |
| GAZON | P.9 |
| FUSARIOSE HIVERNALE | P.9 |
| TAUPE | P.10 |
| POINT ADVENTICES | P.11 |

Météo

L'hiver 2012/2013 est marqué par des températures moyennes nettement supérieures aux moyennes de saison. C'est en janvier et février que l'écart a été le plus marqué avec des températures supérieures de 1,8°C à 2,6°C par rapport aux moyennes de saison.

On notera une quasi absence d'épisode neigeux en Limousin en raison de la douceur des températures.



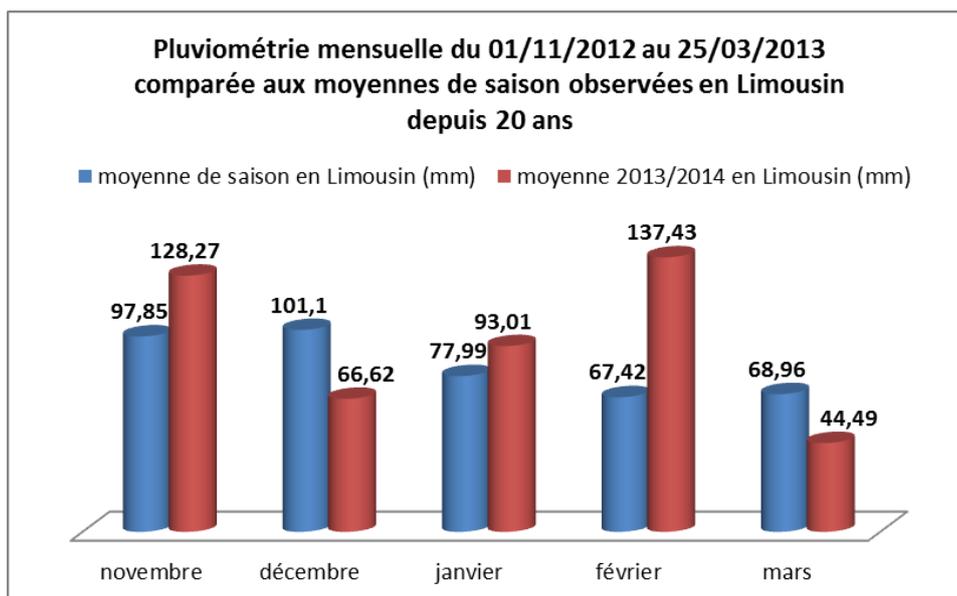
Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référent filière et rédacteur du bulletin :

Sophie ANRIGO
FREDON Limousin
13 rue Auguste Comte
CS 92092 87070 LIMOGES
05 55 04 64 54
anrigo.fredon@gmail.com

L'hiver 2013/2014 a été pluvieux : environ 10 mm supplémentaire en moyenne sur la région de novembre à mars 2014 par rapport aux moyennes saisonnières. Les précipitations moyennes cumulées durant le mois de février ont été 2 fois supérieures aux moyennes de saison.

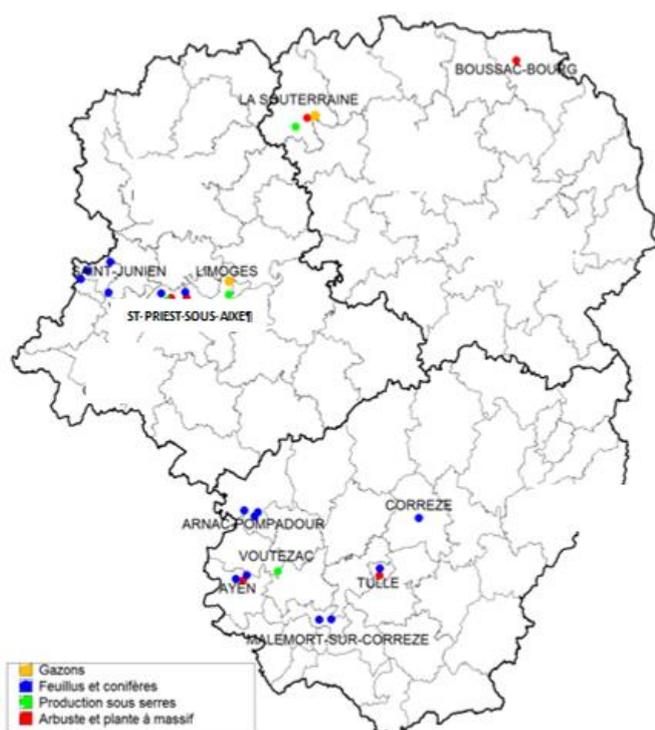


Cet hiver doux et humide est à l'origine de la pousse précoce des végétaux.

Ces conditions climatiques ont pu permettre à certains ravageurs et nuisibles de survivre pendant l'hiver et de se développer rapidement au printemps (ex : Processionnaire du Pin).

Réseau d'observation Zone Non Agricole LIMOUSIN Année 2014

Les observations sur lesquelles s'appuie le Bulletin de Santé du Végétal « Zone Non Agricole – Limousin » sont réalisées sur des « sites de référence », conformément au protocole régional défini (fréquence, mode d'observation). Ainsi, le réseau 2014 est actuellement constitué de 21 sites de référence répartis sur l'ensemble de la région Limousin. (cf. cartographie ci-contre).



Les différentes structures intervenant pour réaliser ces observations sont la FREDON Limousin, les mairies de Limoges (87), Saint-Junien (87), Saint-Priest-sous-Aixe (87), Ayen (19), Malemort-sur-Correze (19), Boussac-Bourg (23) et La Souterraine (23), ainsi que l'EPLEFPA de Brive-Voutezac (19) et l'IFCE Haras National de Pompador (19).

Les observations régulières sont divisées en 4 catégories :

-  **Catégorie 1** : Arbustes d'ornements, plantes à massifs
-  **Catégorie 2** : Plantes sous serre
-  **Catégorie 3** : Feuillus et conifères
-  **Catégorie 4** : Gazons (terrains sportifs et golfs)

Le cas échéant des observations ponctuelles seront également effectuées en supplément tout au long de l'année sur des « sites flottants » (non

prédéfinis au préalable) : ces observations ont un rôle d'alerte (premières tâches...) et de renforcement des données du réseau.

Le Bulletin de Santé du Végétal s'appuie également sur le relevé de 11 pièges installés sur certains sites de référence :

- ✚ 5 pièges de suivi de la Processionnaire du Pin ;
- ✚ 4 pièges de suivi de la Mineuse du Marronnier ;
- ✚ 2 pièges de suivi de la Pyrale du Buis.

La diffusion du bulletin est assurée 1 fois par mois, jusqu'en octobre :

- ✚ Par mise en ligne sur internet (adresses des sites indiquées en page 1)
- ✚ Par envoi sur votre messagerie, sur simple demande à accueil@limousin.chambragri.fr

Le tableau suivant dresse une liste non exhaustive des végétaux suivis et des bioagresseurs potentiels.

| Organismes réglementés (à signaler + lutte obligatoire selon le cas) | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Organismes non réglementés | |
| Catégorie 1 : Arbustes d'ornement, plantes à massif et Catégorie 2 : Plantes sous serre | |
| Maladies | Rouilles ; Oïdium ; Pourriture grise ; Feu bactérien ; Chancre ; maladie des taches noires ; Bactérioses ; Viroses ;... |
| Ravageurs | Psylles ; Acariens ; Pucerons ; Thrips ; Aleurodes ; Mouches mineuses ; Cochenilles ; Cicadelle Blanche ; Aculops fuchsiae ;... |
| Catégorie 3 : Feuillus et conifères | |
| Platane | Anthracnose du platane ; Oïdium ; Tigre du platane ; Chancre coloré du platane |
| Tilleul | Acariens ; Cochenille pulvinaire ; Pucerons |
| Marronnier | Black rot ; Mineuse du marronnier ; Chancre bactérien |
| Châtaignier | Cynips ; Chancre du châtaignier |
| Erable | Maladie de la suie ; Oïdium ; cochenille pulvinaire |
| Chêne | Processionnaire du chêne |
| Tous feuillus | Otiorrhynques ; Bombyx cul brun ; Hanneton commun ; Bombyx disparate ; Capricorne asiatique |
| Conifères | Processionnaire du pin ; Punaise ; Dépérissement des pousses du pin ; Scolytes ; Buprestes, Pucerons ; Cochenilles ; Brunissures cryptogamiques ; Rouilles ; Chancre du cyprès ;... |
| Catégorie 4 : Gazons | |
| Maladies | Fusariose estivale ; Fusariose hivernale ; Dollar spot ; Rouilles ; Helminthosporioses ; Pythium ; Maladie du fil rouge ; Ronds de sorcières |
| Ravageurs | Taupins ; Hannetons communs ; Taupe ; Campagnols |

Feuillus - Conifères

Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : ++

Tigres du platane adulte sous rhytidomes



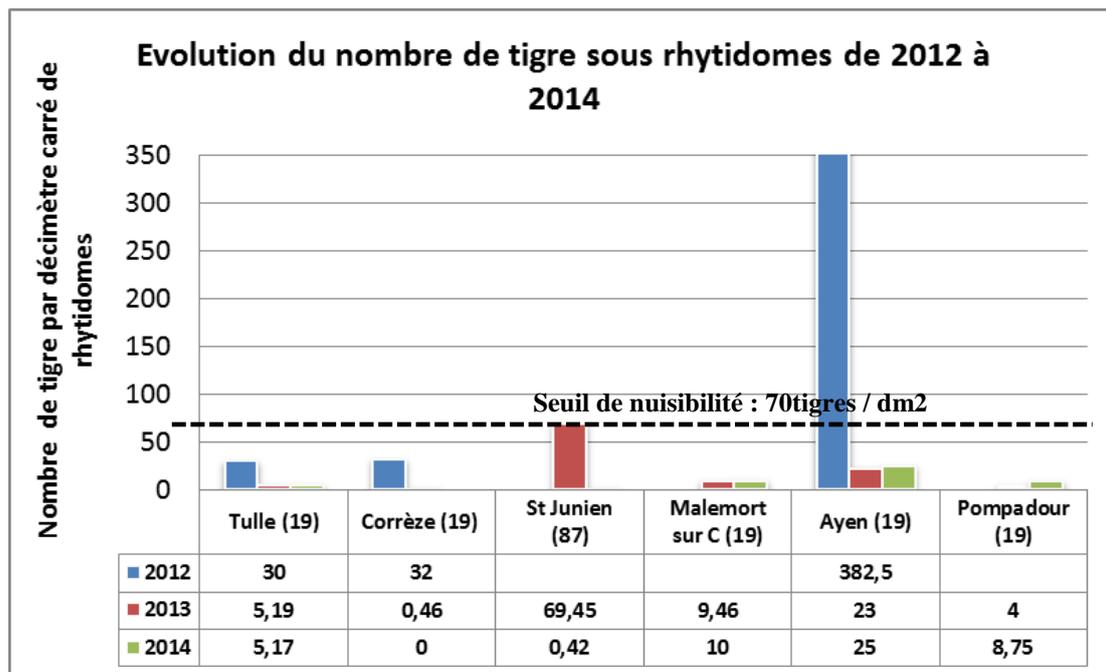
Photo : FREDON Limousin

Eléments de biologie : Le tigre du platane, appelé aussi « punaise réticulée du platane », est une espèce d'insecte hémiptère de la famille des *Tingidae*, originaire du continent américain. Cet insecte se nourrit en piquant la face inférieure des feuilles qui se décolorent et finissent par tomber.

Les adultes mesurent 3mm de long, ils ont un corps noir, avec une tache brune au centre, recouvert par deux ailes blanchâtres et transparentes. Ils hivernent sous les plaques de rhytidomes du platane (morceaux d'écorces en desquamation), et au printemps (fin avril), ils migrent en direction du feuillage et se maintiennent à la face inférieure des feuilles pour se nourrir, s'accoupler et pondre. La ponte s'effectue le long des nervures et en moyenne 20 jours plus tard, des larves noires apparaissent. Ces dernières se transforment en adulte après avoir subi 4 mues successives. Deux à trois générations se succèdent dans l'année.

Seuil de nuisibilité : 70 individus adultes par décimètre carré de rhytidomes (écorce externe desséchée).

Observations du réseau : Le graphique ci-dessous présente les résultats de comptage d'adultes de tigre du platane, effectués chaque mois de mars depuis 2012 par notre réseau :



Entre 2012 et 2013, le nombre de tigre du platane a fortement diminué en raison des conditions météorologiques fraîches et pluvieuses du printemps 2013. Leur cycle de développement a été fortement ralenti.

En 2014, le nombre de tigre compté est sensiblement équivalent voire moindre par rapport à 2013.

L'hiver 2014 est pourtant marqué par des conditions météorologiques particulièrement douces et humides. Ces conditions favorables au développement des tigres sont aussi favorables au développement de mycoses d'insectes ou entomopathogène (par exemple *Beauveria bassiana*, *Verticillium lecanii*) qui détruisent naturellement les tigres adultes sous les rhytidomes, pouvant entraîner des taux de mortalité proches de 50 %.

Evaluation du risque tigre du platane : Le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucun des sites suivis par les observateurs du réseau.

Pour l'instant, il n'y a pas de risque particulier pour les platanes. C'est lorsque les feuilles apparaissent que les tigres peuvent causer des dégâts en les piquant, ce qui entraîne leur dépigmentation. Les tigres sont aussi vecteurs de maladies telles que le chancre coloré du platane et l'antracnose.

Hormis le risque pour les platanes, les tigres du platane constituent une gêne pour les agents des collectivités et les riverains : il peut entrer dans les habitations, se poser sur les personnes et provoquer piqures et démangeaisons.

Mesures prophylactiques : Pratiquer un élagage raisonné. En effet, suite à des coupes, la sève présente un taux de sucre plus élevé, ce qui favorise l'implantation des tigres. De plus, un élagage drastique retarde le débourrement et les jeunes feuilles se trouvent face à des populations de tigre plus importantes.

Processionnaire du Pin (*Thaumetopea Pitocampa*)

Végétal touché : Pin

Nuisibilité : ++

Dégâts de processionnaire : arbre défolié



Photo : chenilles-processionnaires.fr

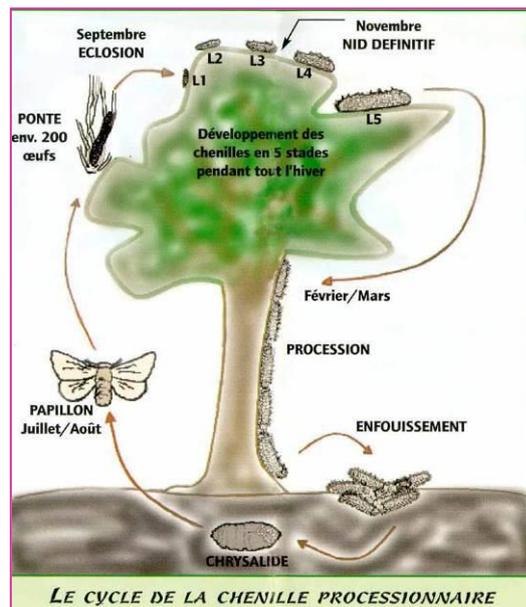
Eléments de biologie

Le cycle biologique est annuel. Les papillons, nocturnes, émergent au cours de l'été. Pour pondre, les femelles préfèrent les pins noirs, puis le pin maritime, le pin sylvestre, le pin d'Alep, et en dernier lieu les cèdres et d'autres conifères.

Le développement larvaire complet dure entre quatre et huit mois et s'effectue en cinq stades dans les cocons que l'on repère facilement durant l'hiver. A partir du 5^{ème} stade les chenilles deviennent urticantes pour l'homme.

Durant le développement larvaire dans les cocons, les chenilles s'alimentent des aiguilles de pin. Elles se nourrissent de préférence la nuit, lorsqu'il ne gèle pas.

A la fin du 5^{ème} stade larvaire, les chenilles quittent l'arbre en procession (février-mars) et cherchent un endroit au sol suffisamment chaud et meuble pour s'enfouir à quelques centimètres de profondeur où elles se chrysalident. Les adultes vont ensuite émerger au cours de l'été.



LE CYCLE DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE



Observations du réseau

Des nids d'hivers ont été observés sur les 3 départements. Le nombre de cocon observé est plus important dans la moitié sud de la Corrèze (Malemort-sur-Corrèze, Ayen, Perpezac-le-Noir, Collonges-la-Rouge) qu'en Creuse et Haute-Vienne.

C'est aussi dans ce département que des conifères ont été fortement défoliés : arbre défolié à 50 % sur la commune de Perpezac-le-Noir (19).

Les premières processions ont été observées en Corrèze ces deux dernières semaines (Malemort-sur-Corrèze). A la même période en 2013, les processions n'avaient pas encore débutées en Limousin, il semble donc que nous assistions à un démarrage plus précoce cette année. Cela peut s'expliquer par les conditions météorologiques favorables durant le mois de mars : fort ensoleillement.

Enfin, on note de manière générale une recrudescence de la population observée de processionnaires du pin, le nombre de nids observés étant plus important qu'en 2013. Cela peut également s'expliquer par la douceur de l'hiver.

Procession de chenilles observée en Corrèze début avril
Photo FREDON Limousin

Seuil de nuisibilité : Un à cinq nids par arbre selon son âge ou 40 % de défoliation.

Evaluation du risque processionnaire du pin : Les seuils de nuisibilité sont atteints en Corrèze : jusqu'à 4 nids dénombrés sur Pin à Ayen (19). Le risque est élevé, le pronostic vital de certains arbres semble compromis.

De plus, **à ce stade les chenilles très urticantes présentent des risques sanitaires pour l'homme ainsi que pour le bétail et les animaux domestiques**. Sur l'homme, ces poils urticants provoquent des allergies pulmonaires ainsi que des irritations des yeux et de la peau, les allergies sont variables en fonction de la sensibilité des sujets.

Mesures prophylactiques : En hiver, écheniller les rameaux porteurs de nids et les brûler sur place (dans le respect des arrêtés réglementant l'usage des feux). Se protéger contre les poils urticants avec gants, masques et lunettes.

En fin d'hiver et avant les processions, disposer une ceinture de glue à 80 cm du sol pour capturer les chenilles en procession ou installer un éco-piège autour de chaque tronc d'arbre.

Il est également recommandé d'installer des nichoirs à mésanges à proximité des pins infestés qui sont des prédatrices de chenilles processionnaires.

Il existe un piégeage par phéromone qui sera à réaliser en été, durant le vol des papillons. Ce piège sera présenté lors d'un prochain BSV.

Maladies

Phellin tacheté (*Phellinus punctatus*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : +++

Dégâts de phellin tacheté sur platane



Photo : FREDON Limousin

Éléments de biologie : *Phellinus punctatus* est un champignon lignivore qui infecte les feuillus, et principalement le platane commun et le robinier faux-acacia. La fructification est plaquée sur l'écorce et reste donc discrète. Elle présente une fine croûte de forme plus ou moins arrondie, de couleur jaunâtre lorsqu'elle est jeune à beige cannelle lorsqu'elle est vieille. Un feutrage blanc d'aspect cotonneux peut se former autour des fructifications lorsque les conditions sont douces et humides. La fructification est visible toute l'année.

Le Phellin attaque essentiellement le tronc et les charpentières. Il colonise le bois et se développe dans le duramen et parfois l'aubier.

L'altération n'est pas contenue par l'arbre. La décomposition du bois est très rapide, la partie nécrosée ressemble à un champ labouré.

Observations du réseau : La présence du champignon lignivore *Phellinus Punctatus* a été détecté sur à la base d'un tronc de platane à Corrèze (19) (voir photo ci-dessus).

Evaluation du risque phellin tacheté : Une seule observation en Limousin. Néanmoins, une fois installée, le développement du champignon peut être très rapide, et entraîner des ruptures de branches ou d'arbres.

Mesures prophylactiques : Ce champignon se propage souvent par le biais des outils de coupe. Désinfecter systématiquement les outils de taille entre chaque arbre. Faire une surveillance régulière des arbres atteints pour ne pas risquer des accidents de chutes d'arbres.

Ravageurs

Hanneton commun (*Melolontha melolontha*)

Végétal touché : Divers

Nuisibilité : ++

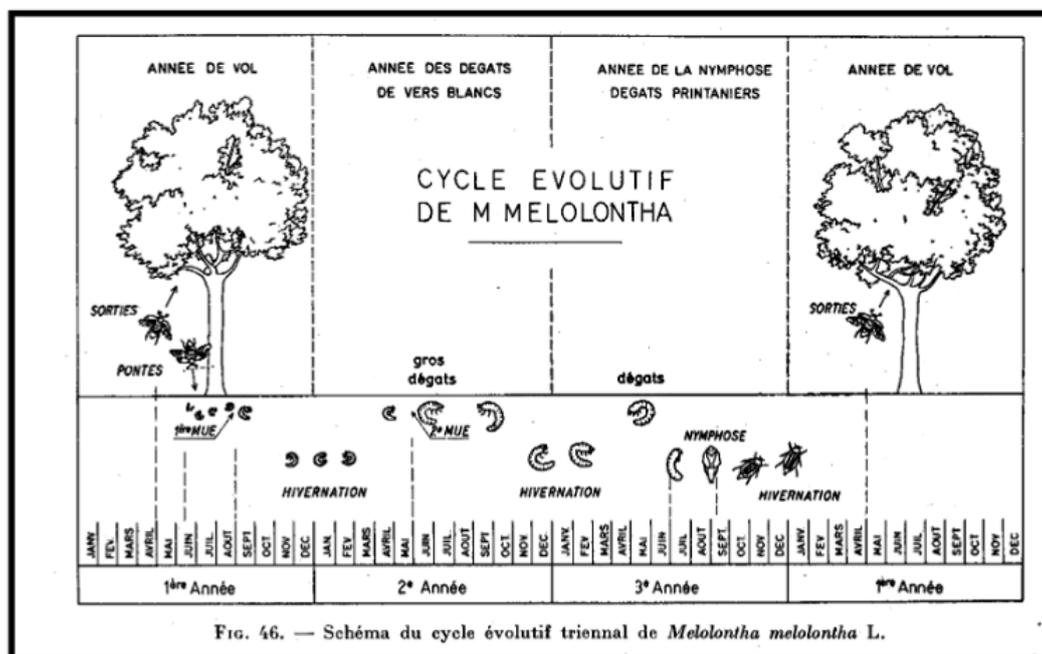


Larve de hanneton

Éléments de biologie : Les hannetons sont des insectes coléoptères de la famille des *Scarabaeidae*.

L'adulte au corps brun mesure 20 à 30 mm de longueur sur 10 mm de large. La larve mesure jusqu'à 45 mm. Elle est arquée et d'un blanc laiteux. La tête est grosse avec de fortes mandibules, les pattes sont jaunes, allongées et velues.

Cycle de développement : Le cycle du hanneton se déroule sur 3 années :



La première année, la femelle pond ses œufs en avril dans le sol proche de la surface. Les larves éclosent 4 à 5 semaines plus tard et commencent à ronger les racines.

A la fin de l'été, elles s'enfoncent plus en profondeur pour hiverner. A la fin du printemps, les larves remontent près de la surface et dévorent les racines des plantes, ce qui peut provoquer de gros dégâts. De nouveau, à l'approche de l'hiver les larves s'enfoncent dans le sol pour hiverner et se protéger du froid. Au fur et à mesure des années passées dans le sol, la larve grandit pour atteindre 40 et 45 mm la 3^{ème} année.

Durant cette 3^{ème} année les larves remontent au printemps puis, en juillet redescendent en profondeur, pour se nymphoser. L'imago se libère de la nymphe un à deux mois plus tard, mais reste en terre et remonte en surface qu'au printemps prochain.

Les premiers vols des adultes ont lieu entre mi-avril et début mai. L'année 2013 fut une année de vol, la prochaine sera donc en 2016.

L'adulte n'occasionne pas de dégâts importants. Par contre, la larve en se nourrissant des organes souterrains de nombreuses plantes provoquent leur flétrissement.

Observations du réseau

Des larves de hannetons communs ont été remarquées dans des massifs à Brive (19), ces larves sont dans la première année de leur cycle de développement. L'attaque est d'intensité forte et de fréquence moyenne.

Seuil de nuisibilité : 4 à 5 larves par m² en pépinière, massifs d'ornements et cultures légumières.

Evaluation du risque hanneton commun : Nous sommes dans la première année de développement larvaire, là où les risques sont maximums, notamment sur la période de mai-juin.

Mesures prophylactiques : Les insectes prédateurs bénéfiques, comme les fourmis, se nourrissent d'œufs de hanneton.

Certaines guêpes parasitoïdes (scolies du genre *Tiphia*) et mouches (tachinaires du genre *Hyperecteina*) aident à contrôler les populations de hanneton. Ainsi, des taux de parasitisme pouvant atteindre 75 % ont été observés chez le hanneton de la Saint-Jean (*Amphimallon solstitiale*).

On peut réaliser des traitements à base de nématodes *Heterorhabditis bacteriophora*, qui les parasitent et les tuent.

Les nichoirs à oiseaux attireront également les prédateurs naturels (étourneaux sansonnets) des vers blancs.

De plus, sur des petites surfaces il est possible de biner la terre et enlever manuellement les larves de hanneton.

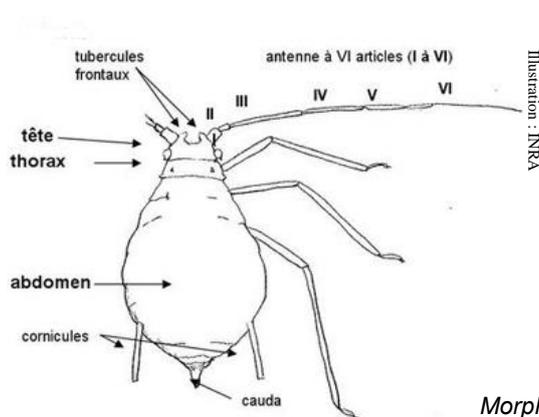
Pucerons (*Eriosomatinae*, *Chaitophorinae*, *Myzocallidinae*, ...)

Végétal touché : Rosiers, fraisiers, fuschia, etc.

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Près de 900 espèces de pucerons sont présentes en Europe. Souvent verts, les pucerons offrent néanmoins toute une gamme de couleur.

Ce sont des insectes dont la longueur du corps, comprise entre 2 et 5 millimètres, est partagée en trois régions bien différenciées :



Morphologie d'un puceron aptère

- ✚ La tête possède une paire d'antennes, des yeux composés et le rostre, organe nourricier ;
- ✚ Le thorax porte trois paires de pattes et chez les formes ailées, deux paires d'ailes ;
- ✚ L'abdomen, de pigmentation claire à foncée et de forme allongée à ronde, se caractérise par la présence ou non d'une paire de cornicules et d'une cauda.

Les pucerons sont phytophages et possèdent un système buccal de type piqueur-suceur : leurs pièces buccales sont adaptées à percer les parois végétales et pénétrer les tissus pour ingérer la sève dont ils se nourrissent.

Un certain nombre d'espèces de pucerons interagissent avec les fourmis, il s'agit d'une relation mutualiste (interaction entre espèces se révélant être bénéfique pour les deux protagonistes). En effet, les pucerons sécrètent du miellat pour les fourmis qui constitue un complément alimentaire riche en sucre. En échange de cet apport alimentaire, les fourmis procurent aux pucerons une défense agressive contre leurs antagonistes prédateurs et parasitoïdes.

Le miellat favorise également l'installation de fumagine (champignon) qui réduit la photosynthèse de la plante.

Observations du réseau : De nombreux pucerons ont été observés sur divers végétaux tels que rosiers, fuchsias, fraisiers.

Ces pucerons ont été observés en extérieur et sous serre.

Les intensités moyennes observées sont comprises entre 0,2 et 0,8 pucerons par feuille.

- Pucerons verts sur plants de fraisiers à Voutezac (19) sous serre ; fréquence et intensité moyenne
- Pucerons sur fuchsias à La Souterraine (23) sous serre; fréquence et intensité moyenne
- Pucerons sur rosiers à La Souterraine (23) en extérieur ; fréquence et une intensité faible
- Pucerons sur divers types d'annuelles à Ayen (19) ; fréquence et intensité moyenne

Evaluation du risque pucerons : Les conditions climatiques de cet hiver puis du mois de mars ont été favorables à l'installation et au développement des populations de pucerons en extérieur comme sous serre.

A ce jour, il n'y a pas de risque majeur pour les végétaux mais il faut rester vigilant et surveiller leur vitesse de développement.

Mesures prophylactiques : Proscrire les tailles trop courtes, supprimer les pousses fortement infestées et laisser agir les auxiliaires naturels.

Sous serre, il sera fortement conseillé de faire un lâcher d'auxiliaires afin de limiter la propagation des pucerons sur les autres végétaux (coccinelles, chrysopes, hyménoptères parasites...).

Autres ravageurs et maladies observations sur arbustes d'ornements, plantes à massifs et plantes sous serres :

- ✚ Cochenilles sur fusain à Ayen (19) avec une fréquence et intensité moyenne à forte ;
- ✚ Cochenilles sur cordyline à La Souterraine (23) avec une fréquence et une intensité moyenne (sous serre) ;
- ✚ Cochenilles sur acalypha à La Souterraine (23) avec une fréquence forte et une intensité moyenne (sous serre) ;
- ✚ Acariens sur hibiscus à La Souterraine (23) avec une intensité et une fréquence moyenne (sous serre) ;
- ✚ Thrips sur sauge à La Souterraine (23) avec une intensité et une fréquence moyenne à forte (sous serre).

Gazon

Maladies

Fusariose hivernale

Végétal touché : Gazon

Nuisibilité : +++

Fusariose hivernale sur gazon



Eléments de biologie :

Maladie fongique provoquant des taches circulaires de 2 à 40 cm de diamètre, de couleur vert sombre à brun clair. La fusariose hivernale est favorisée par des facteurs tels la neige qui altèrent la qualité de la

lumière et empêche le sol et le gazon de respirer, la stagnation de l'eau en surface et dans le sol favorise le cycle de reproduction et le développement des mycéliums. Il est fréquent de retrouver cette maladie dans les gazons durant les mois d'hiver et jusqu'au printemps.

Une fois que le champignon est présent dans le sol et qu'il a à sa disposition tous les facteurs favorables pour son développement, sa croissance peut être très rapide : de l'ordre de 1 à 25 millimètres de diamètre par jour. Lorsque la base des tiges est atteinte, le gazon meurt.

Observations du réseau : Un cas de fusariose hivernale a été détecté en Haute-Vienne, sur la ville de Limoges. L'intensité de l'attaque sur la parcelle est néanmoins inférieure à 10 % de la surface du gazon.

Evaluation du risque *fusariose hivernale* : L'alternance de périodes froides et de périodes plus douces et humides (humidité stagnante notamment) favorise la progression du champignon, ce qui a été le cas durant le mois de février. La douceur du mois de mars et le peu de précipitation ont dû ralentir la propagation de la maladie.

Il faut cependant être vigilant aux conditions météorologiques à venir. En effet, si les conditions sont favorables au champignon ce type de maladie peut conduire à la perte de l'intégralité des gazons.

Par contre, **si les températures augmentent au printemps, le développement de la fusariose sera stoppé.**

Mesures prophylactiques : Il faut créer un milieu défavorable au développement du champignon : le terrain doit être correctement drainé, il est fortement conseillé de perforer le sol, de l'aérer et de le scarifier, pour fortifier le gazon. Plus le gazon est fort et sain, moins il y aura de possibilité que des pathogènes s'installent.

Ravageurs

Taupe d'Europe (*Talpa europaea*)

Végétal touché : Gazon

Nuisibilité : ++

Monticules de terres dus à la présence de taupe au fond d'un cimetière : pas d'enjeu important sur ce site



Photo : FREDON Limousin

Eléments de biologie : La Taupe est un petit mammifère fouisseur insectivore.

La taupe est présente tout au long de l'année, avec une diminution d'activité en hiver.

La reproduction de ce mammifère et la mise-bas se produisent généralement sur la période février – mars.

Observations du réseau : Des monticules ont été observés sur de nombreux sites en Limousin. Pour des données complémentaires (méthode d'observation, seuils de nuisibilité), se référer au BSV prairies Limousin (disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/prairies>).

Seuil de nuisibilité : Le caractère nocif de la taupe est donc à évaluer en fonction de l'usage des sites où elles sont présentes.

Evaluation du risque *Taupe* : Les taupes sont actuellement en pleine période d'activité et peuvent poser de gros problèmes esthétiques sur les pelouses ornementales, ainsi que des problèmes de praticabilité des stades.

Les activités de fouissement provoquent des dégâts dans les jardins, les espaces verts et les cultures (bouleversement des semis, section des racines, souillure des ensilages, détérioration des engins de coupe...). Sur ces espaces ; il convient donc d'être vigilant dès la première taupinière.

Cependant, il est également à noter que les taupes ont un rôle bénéfique pour les sols. En effet, par leur activité souterraine, les taupes participent à l'aération des sols

Mesures prophylactiques : L'utilisation de pièges participe à la régulation des populations de taupes.

Point adventices

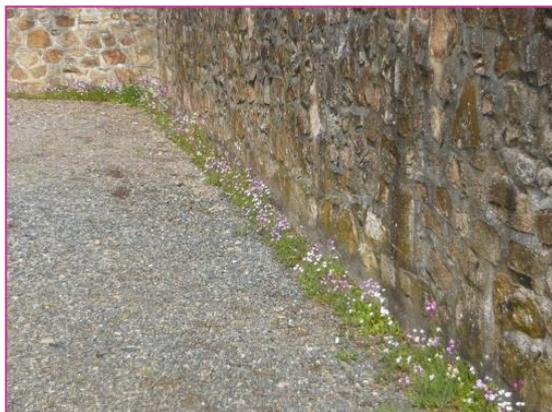
La reprise précoce de végétation des plantes adventices est une des contreparties de cette douceur hivernale et printanière.

Il est primordial d'évaluer la nuisance que peuvent constituer des pieds d'herbes en bordures de monuments (cf. photo ci-contre), murs, trottoirs, etc...



Photos FREDON Limousin

Végétation observée le 18/03/14 en Corrèze



Est-il réellement indispensable d'opérer une action manuelle ou mécanique, ou ne peut-on pas simplement **fleurir certaines bordures pour éviter d'avoir à désherber** ? (ex. ci-contre de fleurissement en pied de mur à l'intérieur du cimetière)

Certains mélanges de fleurs se sèment directement dans le gravillon ou dans les fissures en pied de mur (gyroflées, valérianes, etc...) : Cela permet d'embellir les espaces tout en évitant l'utilisation d'herbicide ou d'outils de désherbage alternatif.

Fleurissement de pied de mur à Saint-Priest-sous-Aixe (87)

A RETENIR

FEUILLUS - CONIFERES

Tigre du Platane : Toujours présents sur les platanes en Limousin. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint sur les sites suivis. Les conditions météorologiques douces de cet hiver auraient pu être à l'origine d'un accroissement de population, or les populations n'ont pas augmentées. (possibilité de développement de mycoses enthomopathogènes).

Processionnaire du Pin : Nette recrudescence de Processionnaire du Pin en Limousin. Cela peut s'expliquer par la douceur de l'hiver.

Phellin tacheté sur Platane : Dégât observé sur un site Corrèzien. Le champignon à l'origine de la maladie se développe rapidement. Le risque de rupture de branches ou d'arbres est élevé.

ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE

Pucerons : Présence généralisée sur la région Limousin. Il n'y a pas de risques à ce jour mais il faut rester vigilant et surveiller leur vitesse de développement.

Hanneton commun : Présence localisée de larves en Corrèze. Le seuil de nuisibilité est atteint. Le risque est élevé pour les plantes à massifs concernées.

GAZON

Fusariose hivernale : Attaque d'intensité faible en Haute Vienne. En fonction des conditions météorologiques la maladie peut disparaître (temps chaud) ou se propager (alternance de temps humide et frais). A surveiller.

Taupe : Présence généralisée sur toute la région. En fonction des sites sur lesquelles elles sont présentes (massifs, terrain de sport,...) les dégâts peuvent être très importants.

PROCHAIN BULLETIN MAI 2014

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

